

A.V.S DIFFUSION
Société par actions simplifiée (associé unique)
au capital de 500 000 euros
Siège social : 1 Avenue de la Gagée, 12510 OLEMPES
409 070 513 RCS RODEZ

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 176 723,93 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	176 723,93 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 3,55 euros par action	111 000,00 euros
Le solde	65 723,93 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 904 417,15 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 111 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

CA

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

95 000,00 euros, soit 3,04 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 95 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

150 000,00 euros, soit 4,80 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. J. H.', is written over the printed text 'Le Président'.



SASU A.V.S.DIFFUSION

1 AVENUE DE LA GAGEE

12510 OLEMPES

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2025**
au **31/12/2025**

copie certifiée conforme

ONET LE CHATEAU

45, Impasse de Canaguët
12850 ONET LE CHATEAU
Tél : 05 65 78 18 38

ESPALION

24, Route d'Alayrac
12500 ESPALION
Tél : 05 65 51 11 00

MARCILLAC-VALLON

Place Caillol
12330 MARCILLAC-VALLON
Tél : 05 65 71 70 34

RIGNAC

1, Place Imbert
12390 RIGNAC
Tél : 05 65 64 41 36

S.A.S. au capital de 600 070 €

R.C.S. Rodez N°410 656 987

N° intracom. : FR66 410 656 987

Société d'expertise comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la région Occitanie
acomexpertise.com

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Attestation</i>	1
<i>Comptes annuels</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat</i>	5
<i>Annexe comptable</i>	7
<i>Détail des comptes</i>	16
<i>Dossier de Gestion</i>	21
<i>Dossier fiscal</i>	25

Attestation d'Expert-Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de :

**SASU A.V.S.DIFFUSION
1 AVENUE DE LA GAGEE**

12510 OLEMPES

relatifs à l'exercice clos le **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 021 711 euros
Chiffre d'affaires :	1 735 083 euros
Résultat net comptable :	176 724 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces diligences n'incluent pas l'inventaire et la valorisation des actifs, notamment ceux des stocks et des éventuels travaux en cours.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ONET LE CHATEAU

Pour le Cabinet

Jean-Philippe VAYSSETTES

Expert-comptable



Mission de Présentation des Comptes

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	4 015	4 015		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	31 617	29 441	2 176	2 737
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	35 632	33 456	2 176	2 737
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 000		12 000	6 277
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	179 199		179 199	182 498
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	11 287		11 287	13 788
	Charges constatées d'avance	6		6	595
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 817 044		1 817 044	1 705 018
	Total de l'actif circulant (IV)	2 019 535		2 019 535	1 908 177
	Frais d'émission des emprunts (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 055 167	33 456	2 021 711	1 910 913
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an				

copie certifiée conforme
[Signature]

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

Mission de Présentation des Comptes

190 491

196 881

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital(dont versé 500 000)	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserv e légale	50 000	50 000
	Réserv es statutaires ou contractuelles		
	Réserv es réglementées		
	Autres réserv es	838 693	806 416
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	176 724	182 278
	Subv entions d'inv estissement		
	Provis ions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 565 417	1 538 693
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Av ances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provis ions pour risques		
	Provis ions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	144 578	111 163
	Instruments financiers à terme		
	Av ances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 143	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 620	219 058
	Dettes fiscales et sociales	9 392	12 865
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	59 561	29 134
	Produits constatés d'av ance		
	Total des dettes (1)	456 294	372 220
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	2 021 711	1 910 913
	(1) Dont à moins d'un an (hors av ances et acomptes reçus sur commandes en cours)	449 151	372 220
	(2) Dont emprunts participatifs		

Mission de Présentation des Comptes

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 733 556		1 733 556	1 495 315
	Production vendue	1 527		1 527	1 720
	Montant net du chiffre d'affaires	1 735 083		1 735 083	1 497 035
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			3 588	916
	Total des produits d'exploitation			1 738 671	1 497 952
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 085 058	1 048 508
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			14	107
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			158 579	149 871
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 315	3 284
	Salaires			52 619	53 305
	Cotisations sociales			5 561	4 941
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			560	560
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			8	4
	Total des charges d'exploitation			1 508 706	1 260 581
RESULTAT D'EXPLOITATION				229 965	237 371
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		229 965	237 371
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts		229 965	237 371
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		53 241	55 093
Total des produits		1 738 671	1 497 952
Total des charges		1 561 947	1 315 674
BENEFICE OU PERTE		176 724	182 278
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 021 711** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 738 671** euros et un total **charges** de **1 561 947** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **176 724** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Modernisation des états financiers

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce changement de réglementation constitue un changement de méthode comptable s'appliquant de façon prospective. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions concernent :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : il regroupe d'une part les seuls éléments liés à un évènement majeur et inhabituel, et d'autre part les seuls éléments liés à une origine purement fiscale, tels que les amortissements dérogatoires ou les provisions réglementées. En conséquence, les autres opérations habituellement constatées en résultat exceptionnel sont, selon leur nature, classées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, impactant ainsi désormais le résultat courant.

Règles et Méthodes Comptables

- Par exemple :
 - Les produits de cession d'immobilisations corporelles sont désormais présentés dans les produits d'exploitation sous une nouvelle rubrique « Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » alors que précédemment ils étaient présentés en produits exceptionnels.
 - Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées sont désormais présentées dans les charges d'exploitation alors que précédemment elles étaient présentées en charges exceptionnelles.
 - Les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier alors que précédemment elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel.
 - La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais incluse dans la rubrique « Subvention » au sein des produits d'exploitation alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel.
- La suppression de la technique du transfert de charge : les éléments concernés sont désormais déduits des charges d'exploitation concernées et ne sont plus présentés dans la rubrique « Reprises sur amortissements et dépréciations et provisions » comme auparavant. Le résultat d'exploitation n'est pas impacté.
- Une simplification des états financiers et du plan de comptes offrant une structure plus claire adaptée aux besoins actuels des entreprises.

Ce changement de présentation des états financiers n'impacte pas de manière significative la comparabilité des comptes annuels de l'entité.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les actifs immobilisés (notamment incorporels et financiers) font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Autres immobilisations incorporelles	4 015				4 015
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 015				4 015
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	5 601				5 601
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 016		73		26 016
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 617		73		31 617	
FINANCIERES	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL		35 632		73		35 632

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d'amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		4 015			4 015
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 015			4 015
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industries					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		2 864	560		3 424
	Matériel de transport		26 016			26 016
	Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		28 880	560		29 441	
TOTAL		32 896	560		33 456	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Mission de Présentation des Comptes

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	179 199	179 199	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 851	1 851	
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 716	8 716	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	720	720	
	Charges constatées d'avance	6	6	
TOTAL DES CREANCES		190 491	190 491	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	235 620	235 620		
	Personnel et comptes rattachés	4 986	4 986		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 386	2 386		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 000	2 000		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	20	20		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	144 578	144 578		
	Autres dettes	59 561	59 561		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		449 151	449 151		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		144 578			

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		3 893
Dettes fiscales et sociales		3 893
DETTE PROV CONGES PAYEES	3 535	
TA LIBERATOIRE	46	
CHARGES SOCIALES DETTES PROV CP	286	
AUTRES CHARGES A PAYER	26	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		6	6
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		31 250,00	16,0000	500 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		31 250,00	16,0000	500 000,00

